

Pour de nouvelles pratiques à la DDCT pour notre santé

Vos mandaté.es vous informent : Échos FSSCT de la DDCT du 19 mars

Newsletter n°12 - Intervention liminaire :

Nous profitons de l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Lancestremer pour partager nos alertes en matière de santé au travail au sein de la DDCT, ainsi que notre disponibilité pour défendre le droit à la santé.

Des inquiétudes sur l'impact pour la santé des agent.es des sous effectifs chroniques :

Le rapport d'expertise sur la souffrance au travail au 3975 en fait état. Nous l'évoquerons aussi pour la Mairie du 20^{ème}. Nous avons de **nombreuses remontées de services qui continuent de souffrir de cette pression liée au sous-effectif.**

Prenons par exemple, la **question ancienne des UGD-SGD. Elles n'en peuvent plus et pourtant au lieu de renforcer leur nombre, de reconnaître leur expertise au travail par un passage en catégorie B, elles continuent d'entendre que certaines seraient regroupées en central perdant ainsi leur lien humain et de proximité dans leur travail, auxquels elles sont attachées.** Madame Lancestremer, à la DRH, vous aviez dit être contre *la centralisation des UGD de la DDCT*. Nous espérons que vous maintiendrez cette orientation, maintenant en tant que directrice de la DDCT. Pour prévenir l'anxiété liée à ce projet, pouvez-vous enfin nous répondre clairement ce qu'il est actuellement prévu en termes de réorganisation des UGD à la DDCT ?

Des inquiétudes concernant le sous dimensionnement des acteurs de prévention, de la capacité à prévenir, à accompagner l'explosion des situations de souffrance au travail :

Cela s'est confirmé encore une fois, lors de l'incendie de la mairie du 12.

La DDCT n'a ni réuni la FSSSCT comme il se doit, ni lancé une enquête pour accident grave. La DDCT nous a alors expliqué, qu'elle n'avait pas les moyens pour le faire, étant donné qu'il fallait déjà accompagner la relocalisation et le bien être des agent.es touchés et y avait déjà la gestion de l'autre accident grave – déversement de Benzème sur Lobau.

Nous en profitons pour vous dire combien nous sommes choqués que dans le cadre du compte rendu sur intranet de la dernière instance extraordinaire du 7/02/2025 sur l'incendie de la Mairie du 12, vous disiez qu'il n'y a eu aucune difficulté pour les occupants de sortir de la mairie lors de l'incendie. C'est faux. En l'absence d'un système d'alarme adapté, l'ensemble des occupants auraient pu mourir, étant donné que dans les logements, rien n'a été entendu. C'est le hasard qui a fait que l'un d'eux s'est réveillé et a mis en sécurité l'ensemble des occupants. **Nous demandons à nouveau que l'ensemble des sites avec des occupants la nuit, aient des alarmes incendie qui fonctionnent la nuit pour prévenir des morts ou des accidents graves.**

Pour une DDCT en bonne santé : de l'écoute réelle et des moyens pour bien rendre le service public !

L'approche de la prévention pour 2025 que vous nous proposez sur le papier nous va bien : En résumé, il s'agit de faire avec les agent.es à partir des situations concrètes de terrain et à partir de leurs ressources. Mais comment engager ce type de démarche quand la DDCT a peine à faire respecter les réglementations de « base » comme l'évoquait la Missst dans son rapport sur le non-respect des obligations dans le cadre de l'accident au Benzeme ?

En 2024, nous avons alerté sur la situation en termes **de risques psycho sociaux des MVAC**, aucun retour depuis.

Autre exemple, depuis juin un point prévention **des risques psycho sociaux au service politique de la ville et sur le dispositif de réussite éducative a été demandé**, avec un engagement de la ville de l'évoquer à l'autonome. En mars, nous n'avons toujours rien.

Idem, **pour le service SEII. Suite à une alerte des agent.es en décembre**, et suite à la visite de site, la DDCT devait travailler à un organigramme fonctionnel, un cadre collectif de travail avec du sens, des priorités pour la vie du service. En dehors d'une réunion avec les agent.es et direction, aucune suite n'a été donnée à ces engagements.

En matière de prévention des violences sexistes et sexuelles, nous ne comprenons pas pourquoi la DDCT ne nous fait pas de point particulier pour tirer des enseignements généraux suite à plusieurs suspensions. **Comme le Supap FSU le défend dans le cadre du plan égalité de la ville de Paris, pour les victimes et les collectifs de travail, il faut des formations, de l'accompagnement pour prévenir de tels faits. Mais pour cela, il faut de la transparence du côté de la DDCT : comprendre les faits, identifier les leviers pour les prévenir, et le faire collectivement**, avec les mandaté.es -comme le précise le décret- et les agent.es pour qu'elles et ils soient acteurs de prévention !

Oui, il faut renouveler la prévention comme nous le proposez mais pour nous il **ya des urgences concrètes auxquelles répondre pour que la DDCT respecte déjà ses obligations vis à vis de la santé des agent.es**. On en reparlera sur les sujets du 3975, l'incendie de la Mairie du 12ème, la Mairie du 20ème. Enfin, il faut rénover le dialogue social : écouter les agent.es, écouter les mandaté.es quand ils vous alertent sur des problématiques de santé des agent.es et y répondre conformément à vos obligations.

Madame Lancestremer, nous espérons que votre arrivée permettra d'avancer sur des actes concrets avec

1. La création d'effectif supplémentaire pour le service public aux usagers,
2. De nouveaux moyens pour la prévention qui passe par l'écoute des agent.es, de leur représentant.es, le respect de leurs droits en matière de santé et de conditions de travail,
3. La prévention de tous types de violences, de discriminations (handicap, racisme, sexisme, LGBTI+...)

A 3 jours de la mobilisation contre le racisme et le fascisme, nous tenons aussi à dire ici qu'au-delà du fait que le racisme est un délit et qu'il nous détourne des vrais sujets économiques, sociaux et démocratiques, il a des impacts en termes de santé mentale sur nos collègues. Et que nous devons les prévenir face aux usagers, comme en interne.

Notre compte rendu de l'instance vous sera envoyé dès la fin de l'instance, début avril.

Rejoignez-nous pour défendre nos droits : ddctsupapfsu@gmail.com